

## La charte ECOBATISSONS

### Les membres du réseau s'engagent à :

1. Fournir des informations et des prestations de qualité, dans le respect du client, de l'environnement et de la santé ;
2. Utiliser prioritairement des matériaux sains, écologiques et locaux issus le plus possible des circuits courts, ainsi que des équipements respectueux de l'environnement et de la santé ;
3. Réduire au maximum l'énergie grise de ses pratiques professionnelles ;
4. Posséder au sein de son entreprise les compétences professionnelles nécessaires à l'exécution des travaux prévus dans les règles de l'art, acquises par la formation initiale ou continue, et par une pratique confirmée ;  
Etre à jour de ses obligations légales, et disposer des garanties légales couvrant explicitement l'ensemble des activités et travaux réalisés ;
5. Pratiquer des prix justes concernant les produits et les services facturés
6. Accepter la réalisation d'un questionnaire de satisfaction auprès du client, à l'issue d'une prestation ;
7. Partager ses savoirs et expériences au sein du réseau de professionnels et dans le cadre de formations ; éventuellement, accueillir sur chantier des membres qui en font la demande et apporter son aide sur un chantier à un membre du réseau qui en fait la demande ;
8. Contribuer, équitablement, au fonctionnement d'EcoBatissonsS (participation financière, matérielle, intellectuelle, solidaire...selon ses possibilités) ;
9. Promouvoir EcoBatissonsS, ses valeurs et son réseau, à travers ses activités professionnelles ou individuelles.

**Ces engagements constituent l'identité fondamentale des professionnels du réseau EcoBatissonsS.  
Ils sont gages de confiance et de respect au sein du réseau associatif.**

J'adhère à la charte (Nom Prénom et signature)